

1.2.5-1 EPREUVES INDIVIDUELLES

COUPE DES PRESIDENTS DES ASSOCIATIONS D'ENTREPRISE

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux personnalités suivantes :

- Présidentes ou Présidents d'AS entreprise, STE ou CE affiliée à la ffgolf ou Présidents de la section golf
- Présidentes ou Présidents de la Commission Sportive

Avant le 22 avril :

- Seuls les Président(e)s d'AS et Responsables de Section Golf verront leurs inscriptions validées et seront classées par ordre d'inscription, les président(e)s de Commission Sportive pourront s'y inscrire mais seront placés en liste d'attente dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.

A partir du 22 avril :

- Si le champ de joueurs n'est pas atteint il sera complété avec les Président(e)s de Commission Sportive inscrit(e)s en liste d'attente,
- Toutes les nouvelles inscriptions seront automatiquement validées et les joueurs inscrits à partir de cette date seront classés uniquement en fonction de leur date d'inscription et plus en fonction de leur statut.

Le nombre maximum de participants est fixé à 86.

Pour les joueuses et joueurs : (voir le règlement général)

- Un seul représentant par AS
- Les licenciés indépendants ne sont pas admis
- **Limite supérieure d'index : 35,4**
Les joueurs ayant un index supérieur à 35,4 pourront participer mais joueront avec un index de 35,4.
L'index pris en compte est celui figurant dans Fléole la veille de l'épreuve.

FORME DE JEU

Stableford brut et net / 18 trous / le brut prime le net.

En cas d'égalité le départage sera fait en comparant les 9 derniers trous, puis les 6 derniers, puis les 3 derniers, puis le dernier, puis si l'égalité subsiste, trou par trou en remontant.

ENGAGEMENT

Les inscriptions se feront en ligne sur le site de la fédération et **au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve** (voir clôture § 1.1.)

TIRAGE DES DEPARTS

Par ordre croissant des index.

Le tirage des départs sera disponible au golf et sur le site de la fédération la veille de l'épreuve.

COMITE DE L'EPREUVE

- Le Président de la Commission du Golf d'Entreprise de la ffgolf.
- Un représentant du golf.
- Le délégué du golf d'entreprise de la Ligue.
- + d'autres personnes désignées par le Président de la Commission du Golf d'Entreprise de la ffgolf

REMISE DES PRIX

La remise des prix aura lieu au cours du dîner des Présidents.

Souvenirs offerts par la ffgolf aux 3 premiers en brut et au vainqueur en net.

Les trophées seront confiés pendant la remise des prix aux vainqueurs en brut et en net.